

Charte de Développement Durable du Pays Marennes Oléron

● AXE A : AFFIRMER L'IDENTITÉ DU PAYS MARENNES OLÉRON.....	P 1
<hr/>	
Mesure A.1 : Forger, renforcer l'identité du Pays Marennes Oléron	P 2
<hr/>	
● AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE	P 5
<hr/>	
Mesure B.1 : Attirer et Maintenir de jeunes actifs sur le territoire	P 6
<hr/>	
Mesure B.2 : Favoriser l'ascension sociale et l'emploi par l'amplification de la formation et de la qualification.....	P 9
<hr/>	
Mesure B.3 : Favoriser le déplacement des personnes	P 14
<hr/>	
Mesure B.4 : Réduire les déséquilibres démographiques qui fragilisent le pays, créer la solidarité entre générations, accueillir les nouveaux habitants et favoriser le lien social	P 18
<hr/>	
● AXE C : RENFORCER ET DYNAMISER LE TISSU ÉCONOMIQUE A L'ANNÉE.....	P 21
<hr/>	
Mesure C.1 : Maintenir et valoriser les activités existantes	P 22
<hr/>	
Mesure C.2 : Attirer et créer de nouvelles activités.....	P 26
<hr/>	
● AXE D : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME	P 28
<hr/>	
Mesure D.1 : Préserver les richesses naturelles — faune, flore, et paysage — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire.....	P 29
<hr/>	
Mesure D.2 : Préserver les richesses architecturales et culturelles locales — urbanisme, bâti local, petit patrimoine, écluses et fossés à poissons — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire	P 32
<hr/>	
Mesure D.3 : Innover des activités et des moyens au service de cette volonté d'équilibre	P 35

AXE A : **AFFIRMER L'IDENTITÉ DU PAYS MARENNES OLÉRON**

Mesure A.1: Forger, renforcer l'identité du Pays Marennes Oléron

AXE A : AFFIRMER L'IDENTITÉ DU PAYS MARENNES OLÉRON

Mesure A.1 : **Forger, renforcer l'identité du Pays Marennes Oléron.**

Une identité littorale et patrimoniale



Affirmer le développement durable du Pays à travers des éléments identitaires incontournables : eau, littoral, culture et patrimoine.

Donner un sens au Pays Marennes
Oléron



Afficher une lisibilité claire et un portage politique volontaire des stratégies à l'échelle du Pays

Travailler à mettre en réseau les acteurs, les projets et les ressources du territoire avec le souci de pérenniser les acquis de la démocratie participative expérimentée sur le territoire

AXE A : **AFFIRMER L'IDENTITÉ DU PAYS MARENNES OLÉRON**

Mesure A.1 : Forger, renforcer l'identité du Pays Marennes Oléron		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Une identité littorale et patrimoniale</u></p> <p>➤ L'élément clef de l'identité de notre pays semble bien résider dans l'interaction intime de la terre et de l'eau. Marennes Oléron n'est ni terres, ni eaux mais un pays d'interfaces. Les marais, les chenaux, la succession des plages et autres estrans représentent la caractéristique essentielle de notre géographie locale. Notre situation océanique détermine le climat qui est le nôtre. Force est de constater que notre pays est non seulement façonné par la présence de l'eau, mais aussi que celle-ci rythme encore grandement la vie d'ici. L'eau est un facteur important du lien social, culturel et économique local. Il faut donc veiller à une gestion durable de ces éléments de notre territoire.</p> <p>➤ La nature, les paysages, l'architecture et la culture locale sont un lien commun entre les deux entités qui composent le Pays. Ils sont la clef de voûte de l'attractivité de ce territoire. Le nom de « Marennes Oléron » est un véritable emblème et porte la notoriété de ce Pays</p>	<p>Affirmer le développement durable du Pays à travers des éléments identitaires incontournables : eau, littoral, culture et patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de véritables moyens d'information et de communication sur ce qu'est le Pays Marennes Oléron et en quoi cette échelle territoriale peut participer à la qualité de vie des habitants. - Développer une politique culturelle cohérente à l'échelle du Pays qui s'appuie sur un soutien politique fort et proposer une large concertation avec les acteurs locaux dès l'élaboration des projets. - S'appuyer sur des compétences reconnues, exemple de la mise en place d'un cadre de concertation informel – « Comité de Pilotage « Culture ». - Développer et harmoniser des supports de communication. - Soutenir les projets à partir de critères bien définis.

AXE A : **AFFIRMER L'IDENTITÉ DU PAYS MARENNES OLÉRON**

Mesure A.1 : Forger, renforcer l'identité du Pays Marennes Oléron		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Donner un sens au Pays marennes Oléron</u></p> <p>➤ Un des premiers enjeux transversaux qui ressort du croisement de l'ensemble des documents de synthèse est la nécessité d'affirmer l'identité du pays Marennes Oléron. La plupart des acteurs ayant pris part au diagnostic soulignent le manque de lisibilité de l'action publique et le manque d'engagement politique au niveau du Pays et plus spécifiquement en faveur des services à la population. Les domaines qui sont le plus souvent cités concernent le social, la santé, l'insertion et la formation, la mobilité des personnes et le développement de la culture.</p> <p>➤ Une réflexion partagée montre qu'il existe des disparités en terme de ressources et de moyens à l'intérieur et entre chaque communauté de communes composant le pays.</p>	<p>Afficher une lisibilité claire et un portage politique volontaire des stratégies à l'échelle du Pays.</p> <p>Travailler à mettre en réseau les acteurs, les projets et les ressources du territoire avec le souci de pérenniser les acquis de la démocratie participative expérimentée sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Affirmer l'existence du Pays Marennes Oléron par la mise en place de projets- à l'échelle et à l'image du territoire pour favoriser la rencontre et l'ouverture entre les habitants et vers l'extérieur. - Développer une véritable solidarité territoriale par la mise en commun et la redistribution des ressources et des moyens des collectivités locales. - Mettre les actions « parentes » des deux communautés de communes en relation. - Clarifier la répartition des fonctions du développement touristique et le rôle des acteurs aux différents niveaux territoriaux : <ul style="list-style-type: none"> o disposer d'une méthodologie commune entre les acteurs pour la conduite de projets, o créer des lieux où les acteurs puissent énoncer leurs besoins et leurs projets dans un objectif de concertation et d'identification des intérêts communs, o créer une politique de médiation, o mettre en place des règles du jeu de fonctionnement. - Développer une marque collective « Pays Marennes Oléron » pour l'aide à la promotion. Cette marque collective concerne aussi bien des productions primaires que des produits touristiques par exemple. Un cahier des charges devra garantir cette marque par filière. <p>L'ensemble de ces orientations concerne le cadre de vie, les activités économiques, sportives, culturelles et de loisirs ainsi que l'urbanisme, l'aménagement et le développement du territoire.</p>

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.1 : Attirer et Maintenir de jeunes actifs sur le territoire.

Mesure B.2 : Favoriser l'ascension sociale et l'emploi par l'amplification de la formation et de la qualification.

Mesure B.3 : Favoriser le déplacement des personnes.

Mesure B.4 : Réduire les déséquilibres démographiques qui fragilisent le pays, créer la solidarité entre générations, accueillir les nouveaux habitants et favoriser le lien social.

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.1 : Attirer et Maintenir de jeunes actifs sur le territoire.

La difficulté de se loger



Faciliter l'installation de jeunes actifs au regard de l'actuelle spéculation foncière et immobilière.

Services et cadre de vie



Maintenir et créer des commerces et des services publics ou privés de proximité à l'année.

Animer le territoire et offrir des activités et des manifestations culturelles, sportives et de loisirs de qualité tout au long de l'année.

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.1 : Attirer et Maintenir de jeunes actifs sur le territoire Confère chapitre « Habitat » p 57 à P 65 du référentiel cartographique		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>La difficulté de se loger</u></p> <p>➤ On constate un fort déséquilibre entre l'offre et la demande, aussi bien sur le marché locatif que sur celui de l'accès à la propriété. La rareté de l'offre – et les prix qui en découlent — est un frein à l'installation à l'année d'une population active, jeunes en particulier. Les propriétaires se contentent des recettes des locations saisonnières.</p> <p>➤ La réserve foncière limitée, la multiplication des résidences secondaires et des nombreuses contraintes réglementaires ne permettent pas l'extension des constructions.</p> <p>➤ Cette difficulté de se loger concerne aussi bien les habitants à l'année, que les travailleurs saisonniers et les personnes en situation d'urgence.</p>	<p>Faciliter l'installation de jeunes actifs au regard de l'actuelle spéculation foncière et immobilière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un observatoire de l'habitat : équilibrer sur le Pays la destination des constructions. - Ne pas considérer le Bassin de Marennes comme une réserve foncière surtout en tenant compte des difficultés de déplacements et de transports. - Favoriser la création de logements diversifiés et adaptés à la demande, accessibles à de jeunes actifs : locatif ou accès à la propriété. - Privilégier la densification et la réhabilitation de l'ancien et mettre en place une démarche de qualité : promouvoir les aménagements villageois avec une réduction des emprises au sol. - Favoriser une politique globale d'habitat locatif à l'année à l'instar du Programme d'Intérêt Général en projet sur Oléron. - Utiliser au mieux les outils de gestion du foncier : préemption, SCoT et PLU. - Favoriser l'harmonisation et le développement des transports en commun. - Impliquer les employeurs dans un partenariat avec la collectivité pour aménager des logements : système d'actionnariat, d'adhésion à une structure de mutualisation (à l'instar des groupements d'employeurs). Réfléchir à des petites structures pour travailleurs réparties sur différents pôles géographiques.

AXE 2 : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.1 : Attirer et Maintenir de jeunes actifs sur le territoire (suite) Confère l'ensemble du référentiel cartographique		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Services et cadre de vie</u></p> <p>➤ Rendre un territoire attractif pour de jeunes actifs repose sur un panel de services et d'activités qui participent à agrémenter le cadre de vie en général.</p> <p>➤ Au-delà de la notion d'agrément, il est question de nécessité quand on parle d'accès au travail, à la formation, d'aide à la famille au sens large : petite enfance et garderie, accompagnement parental, activités périscolaires, mobilité des personnes...</p>	<p>Maintenir et créer des commerces et des services publics ou privés de proximité à l'année.</p> <p>Animer le territoire et offrir des activités et des manifestations culturelles, sportives et de loisirs de qualité tout au long de l'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer un panel de services à la famille : jeune enfance, activités périscolaires... - Informer et favoriser les outils des politiques en faveur des jeunes et notamment les Plans Educatifs Locaux. - Développer les services à domicile. - Favoriser l'harmonisation et le développement des transports en commun et de la mobilité en général. - Diversifier l'offre culturelle en premier lieu en direction des jeunes. Permettre aux artistes de vivre à l'année et offrir ainsi à la population locale et touristique une vie culturelle à l'année : <ul style="list-style-type: none"> o évènements de création artistique dans des lieux patrimoniaux caractéristiques du Pays, o appels à projet « création artistique », o soutien aux jeunes créateurs et développement les pratiques artistiques innovantes. - Mieux coordonner l'événementiel pour ne pas bloquer le territoire à certains moments. - Diversifier l'offre de loisirs et sportives notamment pour répondre aux demandes des nouveaux arrivants. - Rajeunir le parc des équipements d'activités physiques et sportives du Pays. - Regrouper des activités et des services dans un même lieu serait générateur d'emplois qualifiés et durables, et permettrait aux scolaires (et aux autres) de joindre l'utile à l'agréable : sports, loisirs, rencontres, formation, éducation.

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.2 : Favoriser l'ascension sociale et l'emploi par l'amplification de la formation et de la qualification.

Un niveau faible de scolarisation, de formation et de qualification

Le manque d'envie d'apprendre



Favoriser la socialisation, l'autonomie et les apprentissages dès le plus jeune âge.

Recenser et faire connaître les activités à l'année pour les enfants et les jeunes.

Centraliser l'information pour tout public sur les possibilités de se former.

Ajuster les dispositifs et les politiques descendantes aux projets et besoins individuels des personnes en attentes.

Agir sur les mentalités locales pour susciter l'envie d'apprendre et de se former.

Manque d'adéquation entre l'offre et la demande



Valoriser les métiers locaux liés aux activités manuelles et favoriser en même temps une certaine ouverture d'esprit.

Instaurer une relation positive entre employeurs et main d'oeuvre qualifiée.

Favoriser la professionnalisation des emplois et faciliter une embauche à plein-temps.

Le poids de la saisonnalité



Favoriser une démarche de qualification des métiers du tourisme.

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.2 : Favoriser l'ascension sociale et l'emploi par l'amplification de la formation initiale et de la qualification		
Confère le chapitre « Emploi et Formation » p 21 à P 35 du référentiel cartographique		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Un niveau faible de scolarisation, de formation et de qualification</u></p> <p>➤ L'accès au travail et la capacité de rebondir sur une formation ou une qualification sont handicapés par un faible niveau scolaire. Seulement 60 % des 16/25 ans du territoire sont scolarisés contre 80 % pour la moyenne nationale.</p> <p>➤ On constate un taux important d'illettrisme malgré la présence de structures relais spécialisées.</p> <p>➤ Un certain niveau de culture générale est nécessaire pour s'ouvrir aux autres, sur l'extérieur et pouvoir se reconvertir éventuellement, cela fait défaut à Marennes Oléron.</p> <p><u>Le manque d'envie d'apprendre</u></p> <p>➤ Le refus de se former est un problème culturel crucial sur ce territoire. L'image de l'apprentissage de savoirs et de la qualification n'est pas perçue positivement par une part importante de la population jeune et moins jeune.</p> <p>➤ A ce jour le territoire offre beaucoup d'emplois peu qualifiés qui n'incitent pas les jeunes à investir dans la scolarité et la formation.</p> <p>➤ Un volume conséquent de travail au noir n'incite pas une part de la population à profiter de la formation professionnelle.</p>	<p>Favoriser la socialisation, l'autonomie et les apprentissages dès le plus jeune âge.</p> <p>Recenser et faire connaître les activités à l'année pour les enfants et les jeunes.</p> <p>Centraliser l'information pour tout public sur les possibilités de se former.</p> <p>Ajuster les dispositifs et les politiques descendantes aux projets et besoins individuels des personnes en attentes.</p> <p>Agir sur les mentalités locales pour susciter l'envie d'apprendre et de se former.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une structure de coordination et d'animation légitimée et portée politiquement par les élus du pays. - Lutter contre l'illettrisme et l'exclusion en facilitant l'accès aux activités et pratiques culturelles (temps de rencontres artistes – jeunes publics, médiation culturelle, tarifs préférentiels, aide à la mobilité...) - Encourager l'installation d'écoles et de centres de formation avec internat. - Accompagner les parents pour favoriser la réussite de la scolarité et de l'accès au savoir. - Favoriser le renforcement de la formation initiale et de la culture générale, préalable indispensable à toute formation professionnelle. - Favoriser l'équipement en TIC dur le territoire, la formation à leur utilisation et leur ouverture au plus grand nombre. - Parrainer des projets professionnels et/ou, individuels par des personnes expérimentées disponibles ou à la retraite. - Mettre en œuvre et faire connaître les dispositifs de Valorisation des Acquis d'Expérience (VAE) et Valorisation des Acquis Professionnels (VAP). Coupler ces actions aux dispositifs « soupapes sociales » : CES, CEC, RMI, RMA... - Créer un guichet unique permettant de faire de

<p>➤ Les salaires sont bas par rapport aux qualifications demandées, ce qui ne donne pas envie de se former et fait craindre la déqualification.</p>		<p>l'information autour de l'emploi et de la formation.</p> <ul style="list-style-type: none">- Organiser des opérations de sensibilisation aux métiers par des approches concrètes : journées de découvertes, chantiers écoles, stages...- Inciter la création de structures d'insertion :<ul style="list-style-type: none">• activités liées à l'environnement (friches, écluses à poissons, gestion des espaces naturels...),• économie solidaire...- Inciter les employeurs à améliorer la qualité et augmenter la valeur ajoutée de leur production :<ul style="list-style-type: none">• en employant des personnels qualifiés,• en offrant des salaires et conditions de travail correspondant aux qualifications.
--	--	--

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.2 : Favoriser l'ascension sociale et l'emploi par l'amplification de la formation et de la qualification (suite)		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Manque d'adéquation entre l'offre et la demande</u></p> <p>➤ Il existe un manque de formations sur place au regard des gisements d'emploi porteurs dans les domaines du sanitaire et du social, du bâtiment, de l'hôtellerie, bar, restauration...</p> <p>➤ Faute d'emplois stables et correctement rémunérés, de nombreux jeunes, surtout qualifiés, quittent le Pays, contribuant ainsi au vieillissement de la population et au renforcement des contraintes décrites ci dessus.</p>	<p>Valoriser les métiers locaux liés aux activités manuelles et favoriser en même temps une certaine ouverture d'esprit.</p> <p>Instaurer une relation positive entre employeurs et main d'oeuvre qualifiée.</p> <p>Favoriser la professionnalisation des emplois et faciliter une embauche à plein-temps.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des acteurs et des moyens pour répondre aux besoins des entreprises locales. - Recenser les besoins réels des entreprises afin d'anticiper les formations à mettre en place. - Favoriser la pluriactivité sur le territoire à l'instar des territoires de montagne et permettre à des pluriactifs de se qualifier et d'être reconnus en tant que tels et d'avoir ainsi du travail à l'année. - Favoriser la formation pour des métiers et des activités nouvelles compatibles avec le territoire. - Préparer les jeunes d'aujourd'hui à des métiers de demain. - Sensibiliser les employeurs à l'amélioration des conditions d'emploi et de salaires qualifiées - Participer à la rédaction des appels d'offres publics de formation afin de coller à la réalité du territoire et permettre des réponses locales collectives et la coordination des parcours individuels.

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.2 : Favoriser l'ascension sociale et l'emploi par l'amplification de la formation et de la qualification (suite)		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Le poids de la saisonnalité</u></p> <p>➤ Pour ceux qui restent, la saisonnalité apparaît comme un moyen de "s'en sortir" (petits boulots précaires, mal payés et souvent non déclarés), en faisant l'économie d'une véritable formation. La dynamique d'ascension sociale portée par une meilleure qualification est ainsi cassée par le mirage de l'argent vite gagné en saison et/ou dans le secteur informel. La saisonnalité mal gérée n'est-elle pas trop souvent un obstacle aux investissements durables créateurs de vrais emplois et de vie à l'année ?</p>	<p>Favoriser une démarche de qualification des métiers du tourisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Combattre le travail au noir, notamment en responsabilisant les employeurs quant au travail non déclaré, et en faisant prendre conscience aux employés et surtout aux jeunes de l'impasse dans laquelle ils sont quant à l'organisation de leur vie future. - Encourager à se former pour permettre d'améliorer le fonctionnement et l'accueil dans l'entreprise touristique (apprentissage d'une langue étrangère, prise en compte des notions de "produit", de "clientèle" et de "qualité", histoire locale.

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.3 : Favoriser le déplacement des personnes.

La faiblesse structurelle du Pays
Marennes Oléron



Fluidifier la circulation sur l'axe principal.

Aller vers une politique de régulation, voire de limitation des flux de voitures.

Améliorer la qualité et la sécurité de l'ensemble du réseau routier.

Des transports en commun
insuffisants et mal adaptés



Développer une véritable politique d'encouragement à l'utilisation des transports en communs comme alternative à la voiture.

Amener les acteurs des transports en commun (transporteurs, usagers, collectivités...) à travailler ensemble sur des modes de déplacements alternatifs.

Améliorer l'accès au réseau ferré national et ainsi aux services qu'on ne trouve que dans les grandes villes.

Sécurité et déplacements à vélo



Favoriser l'utilisation du vélo comme alternative à la voiture sur l'ensemble du Pays.

Travailler sur une logique de déplacement en vélo à l'année et renforcer ainsi la qualité touristique globale du territoire.

Relier le projet cyclable du Pays avec les territoires voisins.

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.3 : Favoriser le déplacement des personnes

Confère le chapitre « Déplacements » p 37 à p 43 du référentiel cartographique ainsi que l'annexe I : Complément cartographique « Déplacement »

En préambule il faut affirmer l'importance de la mobilité dans la vie moderne. Elle concerne en premier lieu l'accès au travail et à l'emploi, l'accès aux services en général (loisirs, périscolaires, culture...) publics ou privés et en particulier ceux de santé. La possibilité de se déplacer renforce le lien et l'insertion sociales. Sur ce territoire, la mobilité à l'année touche de manière plus aiguë les jeunes ou les personnes ne possédant pas de moyens de se déplacer. Pendant la saison touristique tout le monde est touché par les problèmes de déplacements et de mobilité.

Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>La faiblesse structurelle du Pays Marennes Oléron</u></p> <p>➤ Un territoire tout en longueur, avec un axe principal constitué en partie d'un pont unique et incontournable. Le pont est vétuste et ne correspond plus aux besoins actuels, il est quasi impossible à utiliser à vélo. Cette faiblesse structurelle en matière de réseau routier est renforcée par une part de territoire de marais importante où l'entretien et le développement des voies de communication sont coûteux et difficiles.</p> <p>➤ Sur l'ensemble du pays existe un chevelu secondaire très étalé et mal entretenu. Ce réseau peut difficilement servir de délestage au réseau principal chargé toute l'année et saturé en période touristique. Des points noirs paraissent difficiles à résorber. Cela est dû principalement à la présence de feux tricolores aujourd'hui inadaptés (Bourcefranc). Par contre il faut garantir la traversée de la route nationale et la sortie de Marennes.</p> <p>➤ Ces constats convergent vers un problème majeur et transversal de sécurité et de saturation. Sur l'ensemble du réseau et pour tous les usagers.</p> <p>➤ Le coût du foncier et le manque de disponibilité de logements sur Oléron amplifient les flux quotidiens.</p>	<p style="text-align: center;">Fluidifier la circulation sur l'axe principal.</p> <p style="text-align: center;">Aller vers une politique de régulation, voire de limitation des flux de voitures.</p> <p style="text-align: center;">Améliorer la qualité et la sécurité de l'ensemble du réseau routier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les points noirs identifiés pendant que cela est encore possible par rapport au développement de l'urbanisation. - Aller vers une politique de régulation, voire de limitation des flux de voitures. - Favoriser toute alternative à la voiture personnelle et excursionniste. - Penser systématiquement aux flux de circulation dans toute opération d'aménagement et de développement du territoire à l'ensemble du Pays. - Etablir des relations privilégiées avec les services de l'Etat et des collectivités (DDE, DID). - Désenclaver le territoire par tout moyen possible.

AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.3 : Favoriser le déplacement des personnes
(suite)

Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Des transports en commun insuffisants et mal adaptés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les transports en communs existants sont insuffisants et mal adaptés (surtout hors des périodes scolaires). Ils sont coûteux surtout pour les jeunes. Les horaires et les correspondances des compagnies de transports (bus) sur le papier ne correspondent pas à la réalité vécue par les usagers. Ils ne sont pas en adéquation avec le réseau ferré. ➤ Les difficultés de transports en commun et de mobilité sont plus importantes dans l'île que sur le Bassin de Marennes. Plus on remonte vers le nord et plus le phénomène s'accroît. ➤ Les correspondances avec les moyens de transports pour de longs trajets sont difficiles d'accès pour l'ensemble du territoire (train, avion...). ➤ Le Pays marennes Oléron est le territoire le plus vieillissant de Charente-maritime. Les hôpitaux se trouvent dans les agglomérations voisines. En cas d'hospitalisation d'une personne âgée le conjoint n'est pas toujours en capacité de se déplacer. ➤ L'offre actuelle des compagnies de transports ne répond pas à l'augmentation de la mobilité. Elle doit évoluer vers des alternatives en réflexion avec les collectivités locales et leurs moyens. Des exemples à explorer existent sur d'autres territoires. 	<p style="text-align: center;">Développer une véritable politique d'encouragement à l'utilisation des transports en communs comme alternative à la voiture.</p> <p style="text-align: center;">Amener les acteurs des transports en commun (transporteurs, usagers, collectivités...) à travailler ensemble sur des modes de déplacements alternatifs.</p> <p style="text-align: center;">Améliorer l'accès au réseau ferré national et ainsi aux services qu'on ne trouve que dans les grandes villes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une véritable politique d'information et d'incitation envers les transports en commun. (guide Pays annuel de l'utilisateur...) - Harmoniser les horaires, les correspondances, les tarifs selon les besoins des usagers actuels et potentiels. - Développer en interne au pays des transports collectifs innovants et correspondants aux besoins du territoire pour les habitants à l'année : accès aux centres bourgs, aux services, à l'emploi, la formation, aux activités culturelles et sportives. - Etudier la mise en place et la gestion de transports à la demande. - Repenser l'offre de transport en commun vers les agglomérations voisines, portes ferroviaires et d'accès aux services de santé pour les habitants du pays. Le temps d'accès du nord de l'île vers le fer est plus long que le trajet en train vers la capitale. - Travailler en cohérence avec les territoires voisins (Plan de Déplacements Urbain de Royan et de Rochefort).

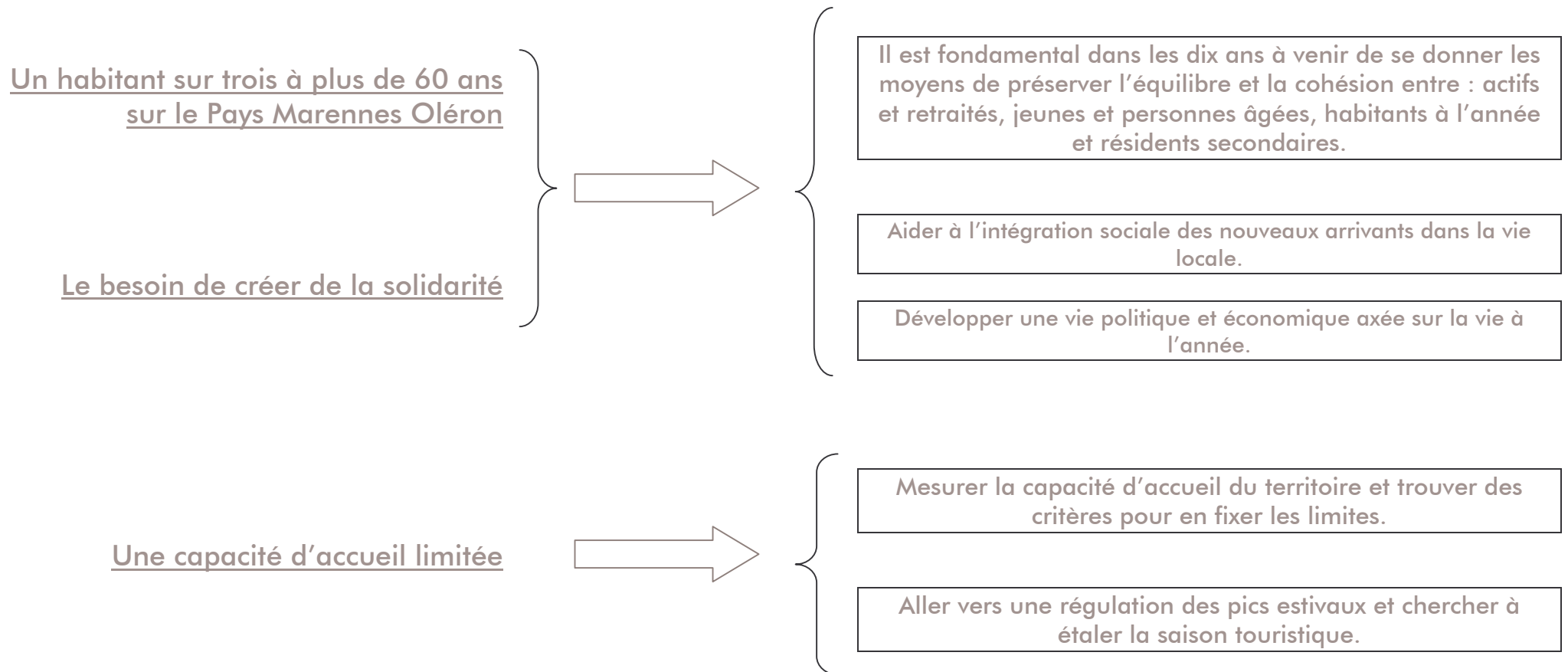
AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.3 : Favoriser le déplacement des personnes
(suite)

Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Sécurité et déplacements à vélo</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Actuellement la sécurité des déplacements en vélo n'est pas assurée dans les parties urbaines et soumises aux problèmes de circulation. ➤ Sur le Bassin de Marennes et en partie sur Oléron, de petites routes sont prévues comme itinéraires cyclables. Elles sont de plus en plus utilisées en tant qu'itinéraires de contournement des points noirs. Leur fréquentation est si importante le week-end et en saison touristique qu'il est impossible, pour des cyclistes, de les utiliser sans danger. ➤ Ces secteurs dangereux concentrent les écoles, les commerces, les plages et les déplacements qui y sont liés en dehors de la saison touristique. 	<p>Favoriser l'utilisation du vélo comme alternative à la voiture sur l'ensemble du Pays.</p> <p>Travailler sur une logique de déplacement en vélo à l'année et renforcer ainsi la qualité touristique globale du territoire.</p> <p>Relier le projet cyclable du Pays avec les territoires voisins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'utilisation utilitaire du vélo à l'intérieur et entre les centres bourgs pour les mêmes raisons que le développement des transports en commun. Intégrer un plan vélo dans les documents d'urbanisme par l'intermédiaire du ScoT. - Créer autant que possible de véritables itinéraires cyclables affectés uniquement aux vélos pour renforcer la sécurité des cyclistes et ainsi renforcer l'incitation au vélo. - Favoriser les aménagements vélos en dehors des pistes cyclables, dans les bourgs et sites à forte fréquentation (plages,...) : hangars, râteliers à vélo - Travailler en commun avec les associations liées au vélo.

Axe B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.4 : Réduire les déséquilibres démographiques qui fragilisent le pays, créer la solidarité entre générations, accueillir les nouveaux habitants et favoriser le lien social.



AXE B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.4 : Réduire les déséquilibres démographiques qui fragilisent le pays, créer la solidarité entre générations, accueillir les nouveaux habitants et favoriser le lien social.		
Confère les chapitres « Démographie » p 9 à p 19 , « Emploi et Formation » p 21 à P 35 et « Habitat » p 57 à p 65 du référentiel cartographique		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Un habitant sur trois à plus de 60 ans sur le Pays Marennes Oléron</u></p> <p>➤ Le Pays Marennes Oléron est un territoire de villégiature et de tourisme. Cette vocation entraîne des conséquences et des répercussions indéniables sur la dynamique sociétale et sociale : de plus en plus de retraités s'installent sur le Pays. Ce vieillissement de la population augmente les besoins en santé et services déjà insatisfaits pour la population à l'année, en particulier santé et soins.</p> <p><u>Le besoin de créer de la solidarité</u></p> <p>➤ De nouveaux résidents arrivent sur le territoire sans réels projets d'installation et avec le mirage d'une qualité de vie liée à l'image « vacances » du Pays. L'insertion locale de ces familles est difficile. Une fois sur place que deviennent ces publics précaires à l'année ?</p>	<p>Il est fondamental dans les dix ans à venir de se donner les moyens de préserver l'équilibre et la cohésion entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actifs et retraités, - jeunes et personnes âgées, - habitants à l'année et résidents secondaires. <p>Aider à l'intégration sociale des nouveaux arrivants dans la vie locale.</p> <p>Développer une vie politique et économique axée sur la vie à l'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accueil des nouveaux arrivant par l'information avec le souci de s'adresser autant aux populations vulnérables ou susceptibles de le devenir que celles sans difficultés : santé, services à la famille, petite enfance, périscolaire, toxicomanie, sexualité, contraception, dispositifs d'accompagnement de projets... <ul style="list-style-type: none"> • Information dans les mairies, • Création d'un espace mobile de coordination et d'information (bus info ?). - Organiser les rencontres entre nouveaux arrivants et la population locale dans le but de créer du lien social et intergénérationnel. - Etendre les activités culturelles sur l'ensemble de l'année (conditions d'accueil des artistes et développement des projets et des pratiques). - Etendre les activités sportives et de loisirs sur l'ensemble de l'année et plus spécialement vers les femmes et les jeunes, sans pour autant oublier une spécificité « senior » du territoire. - Travailler à la création de lien social par le parrainage de savoir, et d'échanges entre générations. Ces échanges pouvant aussi bien concerner les domaines professionnels, culturels ou sportifs par des actions collectives ou préférentielles. - Coordination de l'événementiel.

Axe B : DYNAMISER LE TERRITOIRE

Mesure B.4 : Réduire les déséquilibres démographiques qui fragilisent le pays, créer la solidarité entre générations, accueillir les nouveaux habitants et favoriser le lien social. (suite)		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Une capacité d'accueil limitée</u></p> <p>➤ L'apport de touristes et de résidents secondaires augmente le besoin de services, de prestataires et de personnels. « On a besoin de plus en tout ». Pour autant ces besoins restent en grande partie sans réponses : confère Mesures B1 et B2.</p> <p>➤ Le territoire profite largement de l'économie du tourisme. Cette vocation touristique a des conséquences dans le domaine des transports, de la circulation et des déplacements. Ces conséquences sont plus ou moins bien vécues par la population à l'année.</p> <p>➤ Concernant le problème de l'eau et toutes les incidences qui en découlent, le territoire est dépendant de l'extérieur en approvisionnement et en qualité.</p> <p>➤ L'expansion continuelle et immodérée de l'urbanisme est une conséquence des caractéristiques touristiques et de villégiature du pays et plus particulièrement de l'île d'Oléron. Ce phénomène pose la question de la capacité d'accueil et de seuils de saturation du territoire.</p>	<p>Mesurer la capacité d'accueil du territoire et trouver des critères pour en fixer les limites.</p> <p>Aller vers une régulation des pics estivaux et chercher à étaler la saison touristique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sans vouloir empêcher les touristes de profiter des richesses du pays, les habitants à l'année souhaiteraient des solutions d'aménagements ou toutes alternatives pour faciliter leur vie de tous les jours pendant les périodes critiques. - Veiller à la qualité de l'eau et des milieux en dépendant, comme développé en mesure D.3. Raisonner ses usages et éviter les gaspillages (épuration des eaux usées, eau potable, piscines...). Réaffirmer que le territoire est dépendant de l'extérieur en approvisionnement et en qualité (information, appel au civisme pour toutes populations). - Faire de l'urbanisme un outil au service de l'équilibre de ce territoire et tenant compte de ce phénomène de capacité d'accueil ; réguler par les PLU, le ScoT, les villes-mobils-home, les terrains à camper... - Favoriser une politique de maîtrise foncière.

AXE C : RENFORCER ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE A L'ANNÉE

Mesure C.1 : *Maintenir et valoriser les activités existantes.*

Mesure C.2 : *Attirer et créer de nouvelles activités.*

AXE C : RENFORCER ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE A L'ANNÉE

Mesure C.1 : Maintenir et valoriser les activités existantes.

Des activités de qualité diversifiées mais fragilisées.



Créer une dynamique générale de démarche-qualité, de valorisation et de publicité des produits et productions du Pays : pêches, conchyliculture, viticulture, maraîchage, élevage, saliculture, et aussi activités de loisirs, hébergements touristiques, restauration, nautisme, constructions navales, bâtiment...

Intégrer les activités touristiques dans la démarche de développement durable.

Subordonner les aides publiques à la qualité, au fonctionnement sur toute l'année et à la durabilité.

La difficulté de transmettre des entreprises pourtant performantes



Aider au maintien et au développement des activités existantes, en tenant particulièrement compte des difficultés d'installation et de transmission.

Petits commerces et services fragilisés par la saisonnalité



Maintenir les commerces et les services de proximité.

AXE C : RENFORCER ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE A L'ANNÉE

Mesure C.1 : **Maintenir et valoriser les activités existantes**

Confère les chapitres « Emploi et Formation » p 21 à p 35 et « Economie » p 45 à p 55 du référentiel cartographique et « L'artisanat sur le territoire du Pays Marennes Oléron » en annexe II

Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Des activités de qualité diversifiées mais fragilisées.</u></p> <p>➤ La rencontre heureuse de la mer, de la terre, du soleil et des hommes permet à notre territoire le développement d'activités diversifiées : pêche, ostréiculture, tourisme. Les terres agricoles supportent viticulture, polyculture, élevage et maraîchage. L'artisanat profite de ce contexte : secteur du bâtiment, chantiers et ateliers d'entretien naval, artisanat d'art...</p> <p>➤ Le nombre des exploitations dans les activités primaires agricoles et conchylicoles est en diminution pour un volume de production constant. Ce phénomène de concentration et d'intensification se stabilise en agriculture, mais touche fortement la conchyliculture et la pêche. La pêche artisanale est aujourd'hui menacée, pourtant le port de La Côtinière est un pôle de qualité à forte valeur ajoutée.</p> <p>➤ Une des caractéristiques de ce tissu socio-économique est la petite taille des entreprises et l'individualisme des acteurs.</p>	<p>Créer une dynamique générale de démarche-qualité, de valorisation et de publicité des produits et des productions du Pays : pêches, conchyliculture, viticulture, maraîchage, élevage, saliculture, et aussi activités de loisirs, hébergements touristiques, restauration, nautisme, constructions navales, bâtiment...</p> <p>Intégrer les activités touristiques dans la démarche de développement durable.</p> <p>Subordonner les aides publiques à la qualité, au fonctionnement sur toute l'année et à la durabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aider et valoriser les activités primaires s'engageant dans des démarches de qualité des produits et des modes de production compatibles avec le développement durable. - Favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs, collectivités locales, établissements publics ou privés... - Aider au maintien d'un tissu de petits commerces maintien par la formation et la qualification. Assurer la mobilité des personnes pour l'accès à ces commerces et services (aménagement urbains en faveur du vélo et des piétons). - Poursuivre la reconversion des cabanes ostréicoles quand il y a lieu pour maintenir de l'activité. - Attirer de nouvelles clientèles et fidéliser les clientèles existantes par une offre touristique adaptée pour maintenir la saison et augmenter les fréquentations hors saison, pour favoriser une vie économique et sociale à l'année : <ul style="list-style-type: none"> o Elargissement de l'offre de loisirs, o Engagement de l'offre touristique locale dans une démarche Qualité, o Professionnalisation de la fonction d'accueil et formation professionnelle, o Mise en réseau de l'information, gestion au niveau des Offices de Tourisme.

AXE C : RENFORCER ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE A L'ANNÉE

Mesure C.1 : **Maintenir et valoriser les activités existantes**
(Suite)

Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>La difficulté de transmettre des entreprises pourtant performantes</u></p> <p>➤ Le bâtiment, les travaux publics et l'artisanat en général constituent un secteur économique dynamique sur le territoire, les entreprises locales ne suffisent pas à répondre au marché du Pays. L'âge moyen des chefs d'entreprises est proche de la cessation d'activité. Malgré ce contexte favorable, de nombreuses entreprises artisanales économiquement saines ne trouvent pas de repreneurs. A terme elles sont pourtant essentielles pour le maintien de l'emploi local. Ce problème de transmission touche l'ensemble des secteurs d'activités.</p>	<p>Aider au maintien et au développement des activités existantes, en tenant particulièrement compte des difficultés d'installation et de transmission.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'installation des jeunes plutôt que la concentration et l'intensification des exploitations. - Travailler sur des systèmes de parrainage, de facilitation de transmission au niveau juridique et technique (location vente, cautionnement publique ou privé par captation d'épargne locale). - Accompagner les démarches de diversification permettant le maintien des exploitations. - Aider les infrastructures immobilières collectives et les restructuration foncières renforçant les activités existantes : sièges d'exploitation relais ou permanents dans les zones à fortes valeurs immobilières, aménagements collectifs conchylicoles, agricoles... - Favoriser de préférence les activités primaires qui sont sur un mode d'exploitation extensif. - Favoriser les systèmes de parrainage, de location vente...entre exploitants et repreneur pour faciliter la reprise et la transmission d'exploitations et d'entreprises

AXE C : RENFORCER ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE A L'ANNÉE

Mesure C.1 : **Maintenir et valoriser les activités existantes**
(Suite)

Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Petits commerces et services fragilisés par la saisonnalité</u></p> <p>➤ La saisonnalité pèse lourdement sur la structuration des services et des commerces. Hors saison nombre de commerces et de services restent fermés. Le différentiel de rentabilité n'incite pas à ouvrir en dehors de l'été. Pourtant l'attractivité et la vitalité des bourgs et villages repose sur l'ouverture de ces petits commerces et services.</p> <p>➤ Cela favorise le développement des grandes et moyennes surfaces et la concentration commerciale et de services dans les chefs lieux de cantons au détriment des autres communes</p>	<p>Maintenir les commerces et les services de proximité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer sur les périodes d'ouverture, par exemple à travers une brochure "accueil hors saison" (commerces, animations, sorties, hôtels, restaurants, etc.). - Coordonner les périodes de fermeture en instaurant un "tour de garde" pendant l'hiver. - Tenter de cerner au mieux les nouvelles attentes des clientèles. - Augmenter la qualité de l'accueil dans les commerces par une charte de qualité claire et exigeante. - Aider au maintien des commerces de village en freinant l'agrandissement et la multiplication des grandes surfaces (SDUC, SDEC, SCoT...). - Développer les circuits courts de distribution, en incitant les producteurs locaux à participer aux marchés estivaux et à l'année. - Développer les services à domicile (en particulier vers les personnes âgées) : logements médicalisés, repas à domicile, taxis, aides ménagères.... - Maintenir et développer les services publics notamment en les regroupant dans les mêmes locaux (maison de services publics...).

AXE C : RENFORCER ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE A L'ANNÉE

Mesure C.2 : **Attirer et créer de nouvelles activités.**

La nécessité d'un développement économique en adéquation avec les caractéristiques du territoire.



Rechercher de nouveaux secteurs d'activité qui puissent s'intégrer à notre environnement, et favoriser l'esprit d'entreprise.

Subordonner ces aides à la qualité, au fonctionnement sur toute l'année et à la durabilité.

AXE C : RENFORCER ET DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE A L'ANNÉE

Mesure C.2 : Attirer et créer de nouvelles activités		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>La nécessité d'un développement économique en adéquation avec les caractéristiques du territoire.</u></p> <p>➤ Face aux tendances économiques lourdes, face à la concurrence mondiale entre territoires, considérant tout ce qui a été développé précédemment sur l'urbanisme, les transports, les déplacements, les exigences d'équilibre et les problèmes de saturations, le meilleur moyen d'accroître notre compétitivité est de se différencier par une démarche volontariste vers la qualité et l'innovation. Le développement de nouvelles activités doit veiller à la préservation des milieux naturels, première condition au maintien de nos activités économiques : il suffit, pour s'en convaincre, de penser aux conséquences qu'aurait une pollution de l'eau sur la pêche, l'ostréiculture et le tourisme !</p>	<p>Rechercher de nouveaux secteurs d'activité qui puissent s'intégrer à notre environnement, et favoriser l'esprit d'entreprise.</p> <p>Subordonner ces aides à la qualité, au fonctionnement sur toute l'année et à la durabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implantation de TPE et PME qui respectent les qualités naturelles et paysagères du territoire, qui ne génèrent pas de flux de transport supplémentaires importants. - Capturer de nouvelles activités qui permettent aux personnes diplômées de rester sur le territoire : TIC, bureau d'études, maîtrise d'œuvre, expertises... - Favoriser des activités culturelles de qualité et innovantes : <ul style="list-style-type: none"> o lancer des appels à projet « création artistique », o soutenir les jeunes créateurs, o développer les pratiques artistiques novatrices, o ouvrir des espaces d'accueil pour la création, l'expression artistique et la diffusion culturelle, o développer les services culturels à la population (lecture publique et TIC). - Créer un pôle de formation, d'accompagnement et d'encadrement des activités sportives et de loisirs par l'implantation, la formation d'animateurs et de spécialistes (activités nautiques, activités sportives pour seniors et liées au tourisme...). - Développer le secteur paramédical voire médical tel que remise en forme, thalasso, kinésithérapie...

AXE D : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME

Mesure D.1 : Préserver les richesses naturelles — faune, flore, et paysage — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire.

Mesure D.2 : Préserver les richesses architecturales et culturelles locales — urbanisme, bâti local, petit patrimoine, écluses et fossés à poissons — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire.

Mesure D.3 : Innover des activités et des moyens au service de cette volonté d'équilibre.

AXE D : : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME

Mesure D.1 : Préserver les richesses naturelles — faune, flore, et paysage — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire.

Une identité littorale et patrimoniale de qualité



Sensibiliser à la qualité de nos espaces naturels afin de les préserver tout en les rendant accessibles.

Concevoir avec les acteurs socioprofessionnels, propriétaires, collectivités locales, associations, habitants et services de l'Etat une gestion patrimoniale permettant de pérenniser ces milieux à forte valeur écologique.

Limiter, réglementer les activités de pêche pratiquées de manière irresponsable tant par les locaux, que par les touristes et certains professionnels.

L'aménagement des lieux à forte fréquentation touristique



Aménager, gérer et faire respecter les sites sensibles sans pour autant porter atteinte à l'économie du tourisme.

AXE D : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME

Mesure D.1 : Préserver les richesses naturelles — faune, flore, et paysage — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire. Confère les chapitres « Contexte géographique et institutionnel » p 5 à p 7 et « Environnement et protection » p 68 à p 73 du référentiel cartographique		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Une identité littorale et patrimoniale de qualité</u></p> <p>➤ Dans l'axe A qui expose la nature du Pays Marennes Oléron en propos liminaires, il est rappelé la qualité des sites et paysages de ce territoire et la nécessité de les gérer et de les préserver. Il est rappelé également le rôle primordial de l'eau en tant que moteur passé et actuel de la qualité et de l'attractivité du Pays.</p> <p>➤ Les sites naturels n'existent pratiquement pas en tant que tels sur le Pays, pour autant des milieux à fortes valeurs écologiques sont présents sur le territoire comme les complexes maritimes dunes et forêts domaniales et surtout les zones humides.</p> <p>➤ La mauvaise utilisation de cette riche dotation naturelle entraîne une dégradation de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire.</p> <p>➤ La pêche à pied est en particulier une activité non organisée qui menace le milieu marin et les espèces qui en dépendent. Comment en évaluer les impacts ?</p>	<p>Sensibiliser à la qualité de nos espaces naturels afin de les préserver tout en les rendant accessibles.</p> <p>Concevoir avec les acteurs socioprofessionnels, propriétaires, collectivités locales, associations, habitants et services de l'Etat une gestion patrimoniale permettant de pérenniser ces milieux à forte valeur écologique.</p> <p>Limiter, réglementer les activités de pêche pratiquées de manière irresponsable tant par les locaux, que par les touristes et certains professionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer, éduquer sur et à l'environnement et le développement durable. - Eviter le gaspillage de l'eau : irrigation, piscines, stations de lavage, usages domestiques... - Améliorer et compléter l'information sur la qualité des eaux potables. Protéger la ressource par l'interdiction de forages profonds. - Dresser un schéma des incidences sur la qualité de l'eau à l'instar des SAGEs, SDAGEs, Contrats de rivières... afin de protéger le milieu marin, la conchyliculture et la baignade. - S'assurer du bon traitement des eaux pluviales et usées pour protéger la conchyliculture et la baignade. - Favoriser les pratiques professionnelles ou collectives en mesure de gérer et d'entretenir les espaces ruraux en général et les marais en particulier, milieux techniques créés pour être gérés. - Préserver les ressources halieutiques, notamment dans les pertuis charentais zones de frayère et de nurseries. - Respecter et initier des zonages de protection. - Diagnostiquer, informer, sensibiliser sur la réglementation et sur un code de bonnes pratiques de la pêche à pied. Initier de nouvelles règles en collaboration avec les divers niveaux de compétences concernés. - Mettre en place un schéma directeur pour les activités nautiques locales. - Peser sur les débats et décisions qui concernent les transports maritimes et leurs risques. (naufrage du Pestige, Erika, dégazages...)

AXE D : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME

Mesure D.1 : Préserver les richesses naturelles — faune, flore, et paysage — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire. (suite)		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>L'aménagement des lieux à forte fréquentation touristique</u></p> <p>➤ Le patrimoine naturel induit la notion de sites sensibles. Le défaut d'entretien des milieux et des paysages, l'insuffisance de recherche de qualité et de gestion contribuent à une image jugée médiocre.</p> <p>➤ Les gens sont souvent peu sensibles et peu sensibilisés à la fragilité de ces sites réservoirs de biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pillage régulier de l'estran lors des grandes marées, - dégradation des dunes et des forêts (remparts contre l'érosion), - non respect en général des paysages. 	<p>Aménager, gérer et faire respecter les sites sensibles sans pour autant porter atteinte à l'économie du tourisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser, prendre en main les flux de visiteurs pour éviter de fragiliser et de détériorer ces espaces, sans pour autant rentrer dans une politique de protection rigide. - Contingenter les déplacements excursionnistes en été. Cette régulation passe par la gestion et l'aménagement des accès et de la circulation sur ces sites (parkings payants, services de navettes obligatoires, écotaxe...).

AXE D : : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME

Mesure D.2 : Préserver les richesses architecturales et culturelles locales — urbanisme, bâti local, petit patrimoine, écluses et fossés à poissons — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire.

Un Pays riche de son patrimoine bâti et de son petit patrimoine local mais menacé par des pressions conjoncturelles lourdes



Améliorer et protéger la qualité du paysage.

Définir et appliquer une politique d'urbanisme et de protection architecturale dynamique.

AXE D : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME

Mesure D.2 : Préserver les richesses architecturales et culturelles locales — urbanisme, bâti local, petit patrimoine, écluses et fossés à poissons — en tant qu'infrastructures essentielles à l'économie du territoire. Confère les chapitres « Contexte géographique et institutionnel » p5 à p7 et « Environnement et protection » p68 à p73 du référentiel cartographique		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Un Pays riche de son patrimoine bâti et de son petit patrimoine local mais menacé par des pressions conjoncturelles lourdes.</u></p> <p>➤ Marennes Oléron se distingue par la très grande diversité de ses sites architecturaux, témoins de l'extraordinaire richesse historique de notre pays (citadelles de Brouage et du Château, fortins, casemates et fortifications, tour de Broue...). Pour autant, il ne faut pas négliger l'immense richesse du petit patrimoine bâti et paysager qui a façonné l'habitat traditionnel, véritable carte postale du pays. Ce petit patrimoine est le témoin et la mémoire de la « petite histoire », celle du passé quotidien, des us et coutumes de ce pays : écluses et fossés à poissons, moulins à vent et à marée, cabanes ostréicoles, maisons basses traditionnelles, puits, escaliers, fours, perches de séchages du poisson...</p> <p>➤ Le territoire peut-il accepter une extension urbaine incessante, une pression touristique et une spéculation foncière grandissantes au risque de ressembler à n'importe quel territoire périurbain ? Cela va à l'encontre de la préservation du patrimoine bâti ou paysager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - banalisation de ce patrimoine par le voisinage de constructions neuves sans caractère, - sites sensibles menacés par l'impact de réalisations 	<p>Améliorer et protéger la qualité du paysage.</p> <p>Définir et appliquer une politique d'urbanisme et de protection architecturale dynamique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les habitants du territoire sur la connaissance par une démarche d'inventaire. - Faire respecter les règlements et documents d'urbanisme (POS, PLU, SDEC...), le SCoT est l'outil approprié. - Faire en sorte que le SCoT intègre bien les orientations de la Charte. - Sensibiliser les collectivités locales à ne pas abandonner et banaliser leur patrimoine architectural et les inciter à l'entretenir et le valoriser. - Faire connaître et respecter la Charte architecturale (auprès des entreprises et des communes). - Créer une charte architecturale pour les commerces et les zones d'activités. - Faire connaître et découvrir les richesses patrimoniales locales. - Engager une démarche de requalification et intégration paysagère : <ul style="list-style-type: none"> o limiter les enseignes et les affiches (axe principal du Pays et entrées de villes), o créer une signalétique pertinente, intégrée et coordonnée.

<p>et de choix insuffisamment mesurés,</p> <ul style="list-style-type: none"> - collectivités locales qui n'entretiennent pas ou ne mettent pas en valeur le patrimoine bâti, écologique ou paysager. <p>Dès lors, comment harmoniser les règles et les contraintes d'urbanisme avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> o la nécessité d'une architecture ergonomique et économe en énergie, o le respect et la mise en valeur du patrimoine, o les besoins du territoire en logement ? 		<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un développement harmonieux de l'Hôtellerie de Plein Air. - Informer et éduquer à l'environnement et au développement durable. - Concilier les exigences de la vie moderne et la qualité architecturale inspirée du bâti traditionnel. - Le problème des terrains à camper doit se traiter de façon humaine et tenir compte d'aspects sociaux qui demeurent essentiels. Comment assumer aujourd'hui ce qui a été encouragé hier dans l'illégalité ? Le souci d'appliquer la réglementation de manière équilibrée doit prévaloir dans la résolution de ce dossier. - Communiquer vers le plus grand nombre les documents de préconisations techniques et réglementaires en matière d'urbanisme et d'architecture. - Conserver la qualité et l'identité architecturales en les adaptant aux nouvelles contraintes et techniques des métiers du bâtiments et des travaux publics oeuvrant sur le territoire. - Gérer le nombre grandissant de camping cars posant des problèmes en terme d'atteintes visuelles, de pollution, de vandalisme (accès aux sites), de circulation et de non paiement de la taxe de séjour.
---	--	---

AXE D : : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME

Mesure D.3 : Innover des activités et des moyens au service de cette volonté d'équilibre général.

Un pari sur l'avenir



Augmenter la connaissance et affiner les diagnostics.

Se donner les moyens de s'organiser pour faire de Marennes Oléron un laboratoire, un pôle d'excellence du développement durable.

AXE D : PRÉSERVER LA QUALITÉ DU PAYS POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE SES RICHESSES PATRIMONIALES, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA MAÎTRISE DE L'URBANISME

Mesure D.3 : Innover des activités et des moyens au service de cette volonté d'équilibre général		
Constats/Diagnostic	Enjeux/Orientations	Actions proposées
<p><u>Un pari sur l'avenir</u></p> <p>➤ Cette dernière mesure est un peu une forme de conclusion qui traverse tous les enjeux /orientations développés dans les autres mesures, même si en apparence elle fait davantage références aux mesures de l'axe D.</p> <p>➤ Comme il a été rappelé plusieurs fois au cours de ce document, le Pays Marennes Oléron est un territoire aux multiples atouts qui se développe en grande partie grâce à son environnement exceptionnel. Ici plus qu'ailleurs les principes du développement durable peuvent trouver leur terrain d'application.</p>	<p>Augmenter la connaissance et affiner les diagnostics.</p> <p>Se donner les moyens de s'organiser pour faire de Marennes Oléron un laboratoire, un pôle d'excellence du développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un observatoire du patrimoine : eau, air, environnement au sens large, bâti, avec le souci de transparence et de démocratie participative... - Créer un pôle d'excellence sur l'écocitoyenneté et le développement durable, ses concepts et ses techniques : information, conférences, formation. - Développer sur le territoire les processus d'Approche Environnementale en Urbanisme pour les projets d'envergure publics ou privés (AEU). - Favoriser les normes de constructibilité définies « Haute Qualité Environnementale » (HQE). - Aller au possible vers la diminution du volume des déchets et leur traitement sélectif. - Limiter la consommation d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables. - Favoriser les motorisations non polluantes pour le nautisme et les activités conchylicoles de la même manière que pour tous véhicules... - Aménager et entretenir les sites sensibles (plages, forêts, dunes...) de manière innovante et exemplaire : développer les navettes pour l'accès aux plages ainsi que tout autre système alternatif. - L'ensemble de ces actions doit concourir à créer des emplois, de l'innovation de la qualification.